



L'Écriture Sainte



**Saint Germain
le Temple**

Des positions qui diffèrent sur la Bible:

De nos jours, il n'existe pas de consensus sur la Bible: les grandes Églises chrétiennes assument des options différentes en fonction de l'école théologique à laquelle elles se rattachent.

Face à cette multiplicité de postures, à laquelle devons-nous adhérer?

Nous croyons que, même si la théologie peut évoluer dans le temps, elle ne doit pas partir de zéro: il est en effet essentiel qu'elle se reconnaisse comme l'héritière de tout ce que les grands théologiens et figures majeures de la foi chrétienne ont formulé dans le passé.

Donc, si nous partons sur la base que nous faisons partie d'une tradition théologique dans laquelle nous sommes enracinés et que, dans notre cas, il s'agit de la théologie protestante, nous devons nous demander: qu'est-ce que les Réformateurs croyaient? Quel est ensuite l'affirmation des grandes confessions de foi au sujet de la Bible? Tant les réformateurs que les

confessions de foi ont affirmé que la Bible est *la Parole de Dieu*. Cela signifie qu'ils n'ont pas fait de distinction entre l'Écriture et la Parole de Dieu; tous ont considéré que c'est Dieu lui-même qui se révèle aux hommes dans le texte de la Bible.



Les Réformateurs:

Jean Calvin (1509-1564), dans son *Institution de la Religion Chrétienne* (Livre I, chapitre VII) affirme : “Il est besoin d’entrelacer ici quelque avertissement de l’autorité de l’Ecriture, non seulement pour préparer les coeurs à lui porter révérence, mais pour en ôter tout scrupule et doute. Or quand on tient pour chose conclue que la doctrine qu’on propose est la Parole de Dieu”.

Martin Luther (1483-1546) dit: “Les Écritures sont divines. En elles, Dieu parle, et elles sont sa Parole (...) Entendre ou lire les Écritures, ce n’est rien d’autre qu’entendre Dieu”.

Ulrich Zwingli (1484-1531), lui aussi l’une des principales figures de la Réforme, a écrit dans l’introduction de ses soixante-sept thèses: “Je déclare avoir prêché (...) sur la base de l’Écriture sainte (...) c’est-à-dire divinement inspirée et je m’offre à défendre mes doctrines par cette sainte Écriture m’engageant à me

soumettre à toutes les preuves qui pourraient être tirées contre moi de la Parole de Dieu”.

Les Confessions de foi:

La Confession de foi de La Rochelle, adoptée par le Synode National des Eglises réformées de France (1559), déclare: “C'est ce Dieu qui se fait connaître aux hommes (...) plus clairement encore, par la Parole qui, au commencement révélée par oracle, a été ensuite rédigée par écrit dans les livres que nous appelons: Écriture Sainte” (article II).

La Confession helvétique postérieure (1566), affirme: “Nous croyons et nous confessons que les livres canoniques des saints prophètes et apôtres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont la vraie Parole de Dieu (...). Car Dieu lui-même a parlé aux patriarches, aux prophètes et aux apôtres et il nous parle, aujourd'hui encore, par les Saintes Écritures” (Chapitre I, paragraphe I).

La Confession de foi de Westminster (1646), devenue celle des Églises Presbytériennes, déclare : “L'autorité de l'Écriture Sainte, qui doit être crue et obéie, dépend, non pas du témoignage d'un homme ou d'une Église, mais entièrement de Dieu, son auteur (qui est la Vérité-même); elle doit donc être reçue parce qu'elle est la Parole de Dieu (2 P 1.19,21; 2 Tm 3.16; 1 Jn 5.9; 1 Th 2.13)” (chapitre I, paragraphe IV).

La Confession de la foi Belge (1561) affirme: “Nous confessons que cette Parole de Dieu n'a point été envoyée ni apportée par volonté humaine: mais les saints hommes de Dieu ont parlé étant poussés du Saint-Esprit, comme dit saint Pierre. Puis après, par le soin singulier que notre Dieu a de nous et de notre salut, il a commandé à ses serviteurs les Prophètes et Apôtres de rédiger ses oracles par écrit: et lui-même a écrit de son doigt les deux Tables de la Loi. Pour cette cause, nous appelons tels écrits: Écritures saintes et divines” (Article III).

Même aujourd'hui, un philosophe protestant contemporain très important, **Nicholas Wolterstorff**, affirme que les Écritures sont un "moyen du discours divin" et qu'il s'agit "d'une des positions traditionnelles (...) exprimées dans des termes tels que Dieu est l'auteur de la Bible ou que la Bible est la Parole de Dieu".



Type d'inspiration:

Lorsque nous croyons que Dieu a inspiré les auteurs bibliques, nous ne défendons pas la position de *l'inspiration mécanique*. L'inspiration mécanique fait en effet référence à la théorie selon laquelle le texte aurait été dicté par Dieu à l'auteur biblique. Nous affirmons, comme le soutiennent les grands théologiens réformés, qu'il s'agit d'une *inspiration organique*. L'inspiration organique signifie que l'Esprit de Dieu a eu une influence surnaturelle sur les auteurs pendant le processus de rédaction, mais que cela ne veut pas dire que l'Esprit réduisait leurs libertés ou annulait leurs individualités (Cf. Louis Berkhof).

Selon le **théologien américain Benjamin B. Warfield** (1851-1921), "même si la Bible représente et contient exactement le dessein de Dieu, les écrits bibliques reflètent également la personnalité et le style (littéraire) de chaque auteur".

Objections à connaître:

Certains auteurs actuels affirment aujourd'hui qu'un texte de l'Écriture devient Parole de Dieu par le témoignage interne du Saint-Esprit auprès du lecteur. Ce n'est pourtant pas la position des Réformateurs ni celle décrite dans les grandes confessions de foi du Protestantisme. Tous les Réformateurs et toutes ces confessions de foi soutiennent que l'Écriture est en elle-même la Parole de Dieu parce qu'elle est inspirée; de plus, ce que l'Esprit-Saint provoque chez le lecteur, c'est la faculté de la comprendre.

Enfin, certains théologiens appartenant à un courant de pensée qualifié de "libéral", s'opposent à la position que nous avons présentée, considérant que nous partons d'un présupposé.

Devant ces quelques objections qu'il est utile de connaître afin de pouvoir les réfuter, nous voulons conclure avec les mots du **grand théologien réformé Louis Berkhof** (1873-1957):

"Il existe de nombreux (...) exégètes qui, dans leurs œuvres exégétiques, sont résolument opposés à l'idée de l'inspiration divine (...) Cependant (...) aucun interprète ne peut se débarrasser de tous les présupposés. Pour cela, il devrait quitter lui-même, ce qui est impossible. Il ne peut être soustrait de ses convictions les plus profondes, ni adopter une attitude indifférente envers l'auteur qu'il cherche à comprendre".



Pour aller plus loin...

La Confession de foi des Églises réformées en France, dite Confession de La Rochelle [éditée en français moderne avec références bibliques et notes, par **Pierre-Charles Marcel**, qui fut durant 25 ans (1942-1967) le pasteur de la paroisse de Saint-Germain en Laye]

L'Écriture Sainte par Gonzalo et María Jesús David

Éditée par Régine Berger

© 2019 **Saint Germain le Temple**

www.saintgermainletemple.fr



